



SYNDICAT DE LA REGION DE MONTEREAU-FAULT-YONNE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

22, rue de la Grande Haie
77130 MONTEREAU
Tél : 01 64 32 67 23
Fax : 01 64 32 08 12

COLLECTES ET CONTENEURISATION



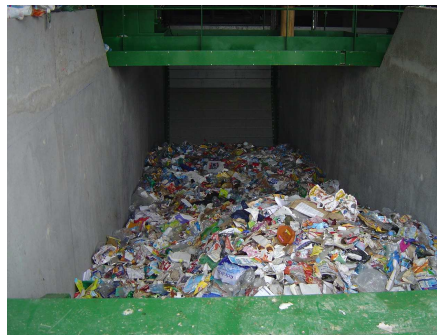
USINE D'INCINERATION



DECHETTERIES



TRI DES COLLECTES SELECTIVES



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés Exercice 2011

Rapport établi conformément à la Loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier, et au décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000



25, rue du Gué - 92500 RUEIL - MALMAISON



Le présent rapport a pour objet de présenter le bilan sur le plan technique et financier de la conteneurisation, des collectes, du tri de la collecte sélective, de l'exploitation de l'usine de traitement des ordures ménagères, des déchetteries et des services annexes du Syndicat de la Région de Montereau pour le Traitement des Ordures Ménagères (S.I.R.M.O.T.O.M.) pour l'exercice correspondant à l'année 2011. Il est établi sur la base des documents que nous avons reçus et contrôlés : rapports mensuels et annuels fournis par les exploitants et factures émises que nous avons contrôlés.

Rappel

En principe, tout producteur ou détenteur d'un déchet est responsable de son élimination dans des conditions compatibles avec la protection de l'environnement et la santé publique.

Un déchet est un objet que son détenteur destine à l'abandon, et qui est potentiellement dangereux pour l'environnement.

Les déchets produits par les ménages et, dans certaines conditions, par les artisans, les commerçants et les petits industriels, sont collectés et éliminés par les communes. C'est un service public communal. Les communes ont la possibilité de se regrouper pour collecter et traiter les déchets des ménages ou pour une partie seulement de ce service public.

1. Situation actuelle

1.1. Le SIRMOTOM

A la fin de l'année 2011, le syndicat comprend les 40 communes mentionnées ci-dessous :

Balloy, Barbey, Bazoches les Bray, Blennes, La Brosse-Montceaux, Cannes-Ecluse, La Chapelle-Rablais, Chatenay sur Seine, Chevry en Sereine, Courcelles, Coutençon, Diant, Dormelles, Egligny, Esmans, Flagy, Forges, La grande Paroisse, Gravon, Gurcy le Chatel, Laval en Brie, Lorrez le Bocage Preaux, Marolles sur Seine, Misy sur Yonne, Montereau, Montigny Lencoup, Montmachoux, Noisy-Rudignon, Saint Ange le Vieil, Saint Germain Laval, Salins, Thoury Ferottes, La Tombe, Varennes sur Seine, Vaux sur Lunain, Villebeon, Villemarechal, Villeneuve les Bordes, Ville Saint Jacques, Voulx.

La population totale recensée est de 50 562 habitants (recensement INSEE 2006).

1.2. Le service de collecte et de conteneurisation

Selon le marché qui lui a été confié en date du 1^{er} décembre 2010 pour une durée de 5 ans, la société AUBINE a assuré les missions suivantes pour le compte du syndicat :

- la collecte des Ordures Ménagères et des Objets Encombrants en porte à porte,
- la collecte sélective des Emballages Ménagers légers en porte à porte,
- la collecte des Journaux – Revues – Magazines et du Verre en apport volontaire,
- l'entretien et la maintenance des conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers en porte à porte,



- l'entretien et la maintenance des bornes destinées à la collecte du verre et des Journaux Magazines en apport volontaire,

Les itinéraires de collecte ont été conçus dans un objectif de rationalisation des coûts de transport et pour limiter au maximum la gêne causée aux riverains.

Les véhicules de collecte utilisés appartiennent à la société AUBINE qui en assure le petit et le gros entretien.

Ils ont été renouvelés en début d'année dans le cadre du nouveau marché.

1.3. Le recyclage et le tri des collectes sélectives

Les verres sont réceptionnés sur le site du CVE du SYTRADEM et rechargés par la société GENERIS pour être transférés par St Gobain.

Le centre de tri du SYTRADEM, situé à Nangis, et exploité en régie par le Sytraval, assure les prestations de tri à partir des produits des collectes sélectives, emballages et journaux magazines, transférés par gros porteur depuis le CVE du SYTRADEM depuis septembre 2011.

1.4. L'usine de traitement

L'usine de traitement des résidus ménagers du SIRMOTOM, située dans la zone industrielle de Montereau, rue Grande Haie, fonctionne selon le principe de l'incinération sans récupération de chaleur.

Cette usine, mise en service au mois d'Octobre 1973 est équipée d'un four type IM 420 d'une capacité de 100 t/jour, construit par la société Eau et Assainissement (SOBEA).

Son exploitation, y compris la fourniture d'urée solide pour alimenter l'installation de traitement des NOx, a été confiée à la société GENERIS par marché en date du 1er janvier 2010 et pour une durée de 18 mois fermes, prorogeable mensuellement jusqu'à la mise en service du nouveau CVE.

Sa capacité nominale est de 4,2 t/h à Pouvoir Calorifique Inférieur compris entre 1.100 et 2.200 kcal/kg, et sa capacité contractuelle est de 27.000 t par an.

Pour la fourniture des produits de traitement et l'élimination des sous produits de l'usine, des marchés ont été signés en date du 1^{er} mai 2010 avec les sociétés :

- SOLVAY Carbonate France SA pour la fourniture et le transport de bicarbonate,
- PICA pour la fourniture et le transport de charbon actif,
- SOLICENDRE pour la reprise, le transport, le traitement, la valorisation ou l'enfouissement des cendres volantes sous électrofiltre,
- RESOLEST pour la reprise, le transport, le traitement, la valorisation ou l'enfouissement des résidus de traitement chimique des fumées sous filtre à manches,
- Véolia Propreté pour la reprise, le transport, le traitement, la valorisation ou l'enfouissement des mâchefers d'incinération.

La construction du nouveau CVE du SYTRADEM est terminée, et sa mise en service, en mai 2011, a amené **l'arrêt définitif de l'usine d'incinération courant juin 2011.**

1.5. Déchetteries

Les déchetteries du Syndicat situées rue des Prés Saint Martin au lieudit les Clomarts à Montereau et Route de Saint Ange à Voulx sont ouvertes depuis octobre 1999 et leur exploitation a été confiée à la société COVED par marché en date du 1^{er} juin 2009 pour une durée de 5 ans.

Un avenant a été signé en novembre 2011 pour les modifications techniques de réception des gravats et les nouvelles conditions économiques liées au changement de site et de type de traitement de ces gravats.

L'accès est gratuit pour les habitants dans la limite de 53 m³ par an sur présentation d'un badge fourni par l'exploitant lors de la première visite avec un justificatif de domicile.

Depuis le mois de mars 2011, une tarification est mise en place pour les professionnels accédant aux déchetteries.

Par ailleurs le SIRMOTOM a signé en 2001 une convention avec le SMETOM de Provins pour permettre l'accueil des habitants de la Chapelle Rablais sur la déchetterie de Nangis, et celui des habitants de Bazoches les Bray et de Balloy, sur la déchetterie de Bray sur Seine.

1.5.1. La déchetterie de Montereau

La déchetterie comporte un quai de déchargement donnant accès à dix bennes métalliques permettant la collecte séparative des matériaux suivants : Carton, Tout venant incinérable, Tout venant, Ferrailles, Végétaux, Plâtres valorisables, Plâtres non valorisables, Pneumatiques, Bois, Gravats, Terre, Amiante.

La déchetterie est de plus équipée de bornes permettant la collecte du verre, des vêtements, des bouteilles plastiques, de l'huile, des batteries, d'un local pour la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux et d'un local pour la collecte des D3E.

Sous la responsabilité de son gardien, Monsieur Roger DESPORTES, elle est ouverte au public l'été, soit du 1^{er} avril au 30 septembre :

- Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h30 à 19 h,
- Les vendredis après midi de 13 h 30 à 19 h,
- Les dimanches matin de 8 h 30 à 13 h 30.

Durant l'hiver (1^{er} octobre – 31 mars) l'heure d'ouverture est repoussée à 9 h à l'exception du mardi (8h30) et l'heure de fermeture est avancée à 18 h.

Elle est fermée les 25 décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre et le dimanche et lundi de Pâques.

1.5.2. La déchetterie de Voulx

La déchetterie comporte un quai de déchargement donnant accès à neuf bennes métalliques permettant la collecte séparative des matériaux suivants : Carton, Tout venant, Ferrailles, Végétaux, Plâtres valorisables, Plâtres non valorisables, Pneumatiques, Bois, Gravats.

La déchetterie est de plus équipée de bornes permettant la collecte du verre, des journaux-magazines, des bouteilles plastiques, de l'huile, des batteries et d'un local pour la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux et d'une benne spécifique pour la collecte des D3E.



Sous la responsabilité de son gardien, Monsieur Jean-Luc CHAMPION, elle est ouverte au public :

- Les lundis, mercredis et samedis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h,
- Les vendredis après midi de 13 h 30 à 19 h,
- Les dimanches matin de 8 h 30 à 13 h 30.

Durant l'hiver (1^{er} octobre – 31 mars) l'heure d'ouverture est repoussée à 9 h et la fermeture est avancée à 18 h.

Elle est fermée le mardi, le jeudi et les 25 décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre et le dimanche et lundi de Pâques.

1.6. Les services annexes

Par marché en date du 14 octobre 2010, le SIRMOTOM a confié :

- à la société Beauvais Diffusion, la fourniture et la livraison de composteurs individuels,
- à l'Association d'Insertion Professionnelle de la Région de Fontainebleau (AIP REFON) : la distribution des composteurs aux particuliers et leur formation au compostage.

Par ailleurs, une convention a été signée le 16 octobre 2010 avec l'association AIP REFON pour la collecte des encombrants sur appel téléphonique.

La collecte des encombrants se fait moyennant une participation financière de la population de 20 € pour le 1 m³ puis 10 € par m³ supplémentaire.

La collecte sélective, le tri et le traitement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques en fin de vie (D3E) ont été rendus obligatoires par le décret du 20 juillet 2005.

Deux possibilités sont offertes aux habitants : Les D3E peuvent être :

- soit collectés en porte à porte par l'association AIP REFON dans le cadre de la collecte des encombrants sur appel téléphonique.
- soit déposés dans l'une des deux déchetteries du SIRMOTOM qui ont été aménagées pour accueillir et séparer ces déchets.

Les D3E récupérés sont répartis en 5 flux (gros électroménagers froid, gros électroménager hors froid, les écrans, les petits appareils ménagers et les lampes à décharge).

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2007, les habitants ont la possibilité de recycler leurs piles usagées en les déposant dans des bornes à piles spécifiques situées en particulier dans les halls d'accueil des 40 mairies des communes qui composent le Syndicat.

Les bornes à piles sont collectées par l'association AIP REFON, dans le cadre d'une lettre de commande signée le 16 octobre 2010, puis récupérées et recyclées par la SMAB à Montereau.

Pour toute question, information ou prise de rendez-vous, le numéro Vert du SIRMOTOM est à disposition au : **0800 456 315**

2. Fonctionnement

2.1. Collecte et conteneurisation

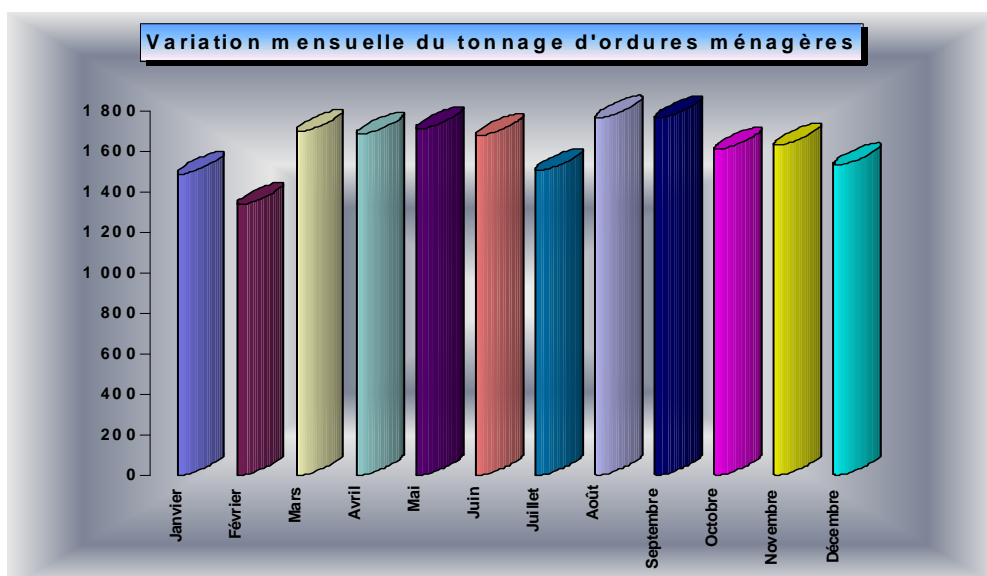
Un effectif permanent de 34 personnes, encadré par un chef d'exploitation et par la direction d'AUBINE, a assuré le service de collecte en 2011. A cet effectif s'ajoute des intérimaires (volume de 30% en moyenne sur l'année) pour les remplacements.

2.1.1. Collecte

2.1.1.1. Tonnages collectés mensuellement en 2011

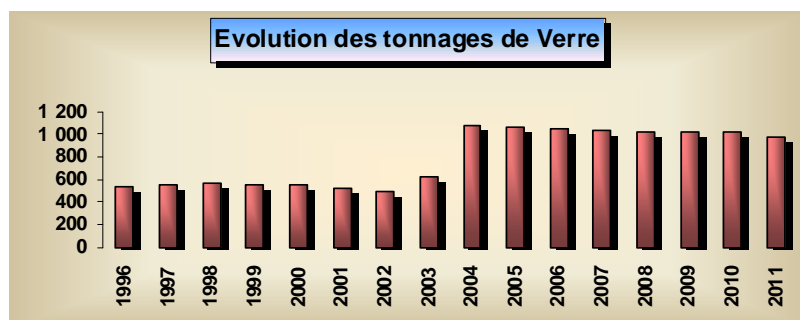
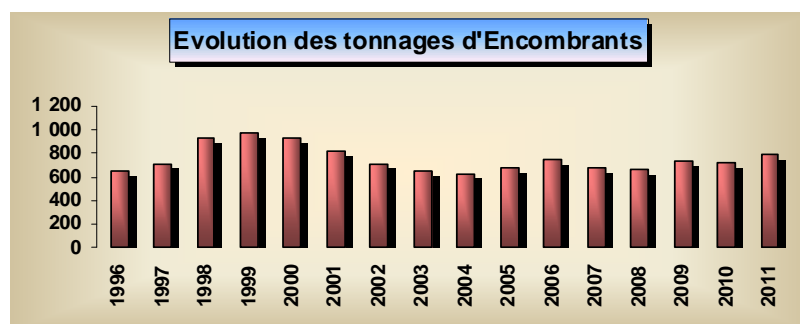
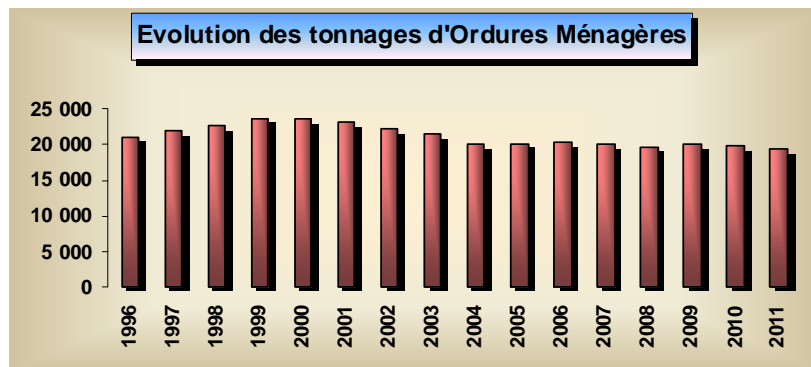
Tonnages du SIRMOTOM					
	Ordures ménagères	Encombrants	Verre	Emballages	Papier
Janvier	1 488,80	46,15	93,65	60,51	56,96
Février	1 337,50	36,85	70,70	49,41	33,98
Mars	1 698,90	72,80	53,10	61,70	103,80
Avril	1 683,31	51,85	70,97	63,36	49,76
Mai	1 711,60	81,15	86,40	61,10	47,70
Juin	1 677,60	101,25	98,72	63,12	47,68
Juillet	1 504,98	3,20	82,58	59,94	50,14
Août	1 765,74	0,00	98,86	57,22	30,52
Septembre	1 765,48	161,70	68,52	62,72	53,72
Octobre	1 610,54	132,35	67,06	54,82	49,76
Novembre	1 631,18	53,90	94,18	58,24	45,64
Décembre	1 533,34	44,60	84,44	61,92	53,12
TOTAL	19 408,97	785,80	969,18	714,06	622,78

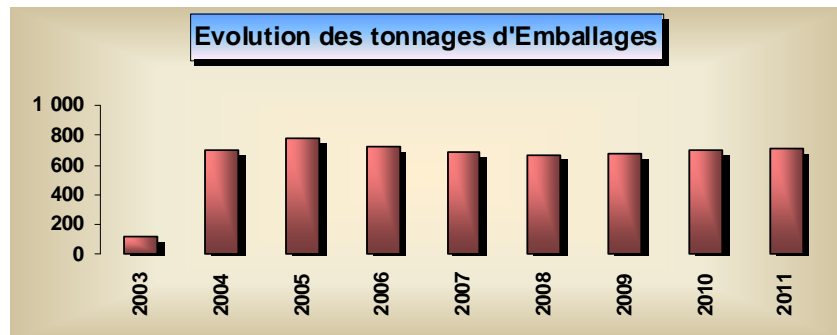
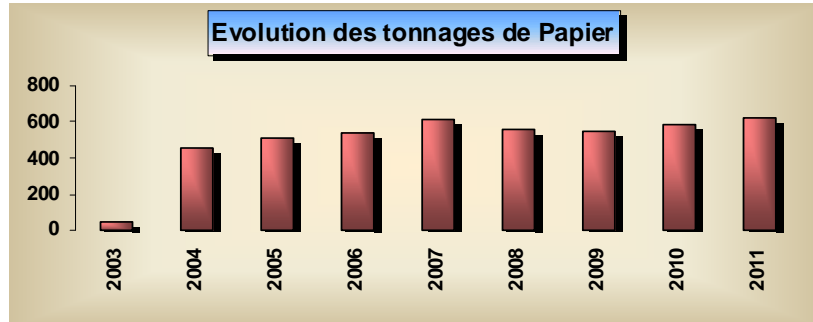
Le total collecté pour le compte du S.I.R.M.O.T.O.M. s'élève à **22 500,79 tonnes**, soit pour les ordures ménagères, un ratio de **383,86 kg/hab/an**, pour les encombrants un ratio de **15,54 kg/hab/an**, pour les verres un ratio de **19,17 kg/hab/an**, pour les emballages un ratio de **14,12 kg/hab/an** et pour les journaux magazines un ratio de **12,32 kg/hab/an**.



2.1.1.2. Variation des tonnages collectés depuis 1996

	O.M	Encombrants	Verre	Emballages	Papier	Total
1996	21 135	645	531			22 311
1997	22 044	714	543			23 301
1998	22 614	931	560			24 104
1999	23 717	968	552			25 238
2000	23 515	926	551			24 992
2001	23 213	822	524			24 558
2002	22 228	712	489			23 429
2003	21 504	655	619	119	48	22 945
2004	20 112	630	1 073	695	457	22 968
2005	20 201	682	1 067	777	515	23 242
2006	20 245	749	1 050	719	541	23 304
2007	20 033	682	1 033	683	614	23 045
2008	19 728	667	1 013	668	557	22 633
2009	20 167	731	1 023	678	549	23 148
2010	19 791	726	1 014	696	582	22 810
2011	19 409	786	969	714	623	22 501





On observe une diminution des tonnages collectés de l'ordre de **1,35%** en 2011 par rapport à l'année 2010.

Pour les ordures ménagères, le total s'élève à **19 408,97 tonnes** soit une diminution de **1,93%** par rapport à 2010.

Pour les encombrants, le total s'élève à **785,80 tonnes** soit une augmentation de **8,24%** par rapport à 2010.

Pour les verres, le total s'élève à **969,18 tonnes** soit une diminution de **4,42%** par rapport à 2010.

Pour les emballages, le total s'élève à **714,06 tonnes** soit une augmentation de **2,61%** par rapport à 2010.

Pour les journaux magazines, le total s'élève à **622,78 tonnes** soit une nette augmentation de **6,97%** par rapport à 2010.

La relance de la communication et une enquête sur l'état de la collecte dans l'habitat collectif ont permis d'augmenter nettement les tonnages des collectes sélectives et en particulier ceux des journaux-magazines.

2.1.2. Conteneurisation

Parc de bacs OM :

	Volume conteneurs SIRMOTOM	Augmentation pour le mois		Augmentation cumulée	
		En litres	En %	En litres	En %
juin-95	4 272 090				
déc-10	6 243 900			1 971 810	46,16%
janv-11	6 256 820	12 920	0,21%	12 920	0,21%
févr-11	6 269 960	13 140	0,21%	26 060	0,42%
mars-11	6 279 200	9 240	0,15%	35 300	0,57%
avr-11	6 294 780	15 580	0,25%	50 880	0,81%
mai-11	6 293 030	-1 750	-0,03%	49 130	0,79%
juin-11	6 300 690	7 660	0,12%	56 790	0,91%
juil-11	6 320 850	20 160	0,32%	76 950	1,23%
août-11	6 328 410	7 560	0,12%	84 510	1,35%
sept-11	6 353 700	25 290	0,40%	109 800	1,76%
oct-11	6 355 480	1 780	0,03%	111 580	1,79%
nov-11	6 367 440	11 960	0,19%	123 540	1,98%
déc-11	6 372 680	5 240	0,08%	128 780	2,06%
		TOTAL 2011		128 780	2,06%
		TOTAL depuis Juin 95		2 100 590	49,17%

On observe une augmentation du volume de conteneurs de **49,17%** depuis 1995.

Cette évolution est la conséquence de divers phénomènes dont les plus importants sont :

- la construction de nouveaux lotissements dans certaines localités,
- le refus d'un bac de plus petites dimensions lorsque la taille de la famille diminue.

La dotation des nouveaux habitants du syndicat est aujourd'hui le facteur principal de l'augmentation du parc de conteneurs.

Pour 2011, l'augmentation est de **2,06%** soit une augmentation un peu plus forte qu'en 2010.

Le volume moyen est de **126,04 litres** par habitant.

Parc de bacs sélectifs :

Fin 2011, le volume installé est de **3 485 400 litres**, soit une augmentation de **3,05%** par rapport à 2010, liée aux mêmes phénomènes que pour les bacs d'ordures ménagères.

Le volume moyen est de **68,93 litres** par habitant concerné par la collecte sélective.

Parc de bornes d'apport volontaire :

Fin 2011, **135** bornes d'apport volontaire pour la collecte du verre et **124** bornes d'apport volontaire pour la collecte des journaux magazines étaient installées.

2.1.3. Le parc de bennes

En 2011 le parc utile était composé de 11 bennes de collecte.

Le kilométrage parcouru par l'ensemble des bennes, en augmentation de **1,57%** par rapport à 2010 ressort à **156 312 km** répartis de la façon suivante :

108 579 km pour la collecte des ordures ménagères.

13 568 km pour la collecte des encombrants.

34 165 km pour la collecte sélective.

La consommation de gazole pour l'année 2011 s'élève à **143 212 litres**, en diminution de **1,92%** par rapport à 2010, liée à la modernisation du parc de camions, ce qui représente une consommation moyenne de **91,6 litres pour 100 km**.

2.2. Tri des collectes sélectives

2.2.1. Tonnage total des collectes sélectives / tonnage reçu et trié sur le centre de tri

Les emballages collectés par la société Aubine sont déchargés sur le quai de transfert du SIRMOTOM, puis transférés par gros porteurs vers le centre de tri de Nangis.

Les journaux magazines étaient déposés directement par la société Aubine au centre de tri de Nangis jusqu'en septembre 2011. Depuis ils sont déchargés sur le nouveau quai de transfert situé sur le site du CVE du SYTRADEM puis transférés par gros porteurs vers le centre de tri de Nangis

	emballages collectés	journaux mag. collectés	emballages triés	journaux mag. triés
Janvier	60,51	56,96	63,78	56,96
Février	49,41	33,98	50,32	33,98
Mars	61,70	103,80	55,62	53,10
Avril	63,36	49,76	47,64	49,76
Mai	61,10	47,70	66,42	47,70
Juin	63,12	47,68	44,60	47,68
Juillet	59,94	50,14	48,74	50,14
Août	57,22	30,52	58,58	30,52
Septembre	62,72	53,72	61,08	
Octobre	54,82	49,76	55,38	
Novembre	58,24	45,64	52,28	61,60
Décembre	61,92	53,12	64,02	56,80
TOTAL	714,06	622,78	668,46	488,24

En 2010, **1 336,84** tonnes d'emballages et de journaux magazines ont été collectées et **1 156,70** tonnes ont été triées pour le compte du SIRMOTOM.

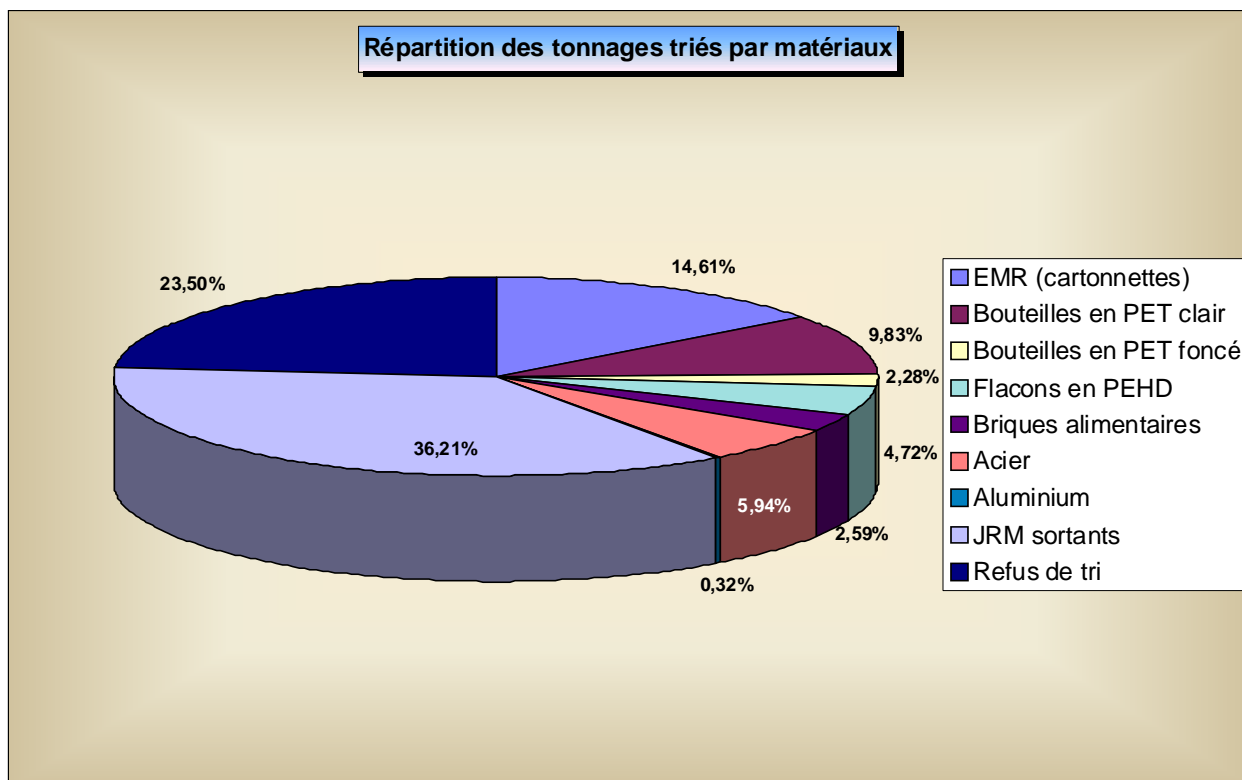
L'écart entre les tonnages collectés et triés s'explique d'une part par les stocks d'emballages et de journaux magazines existants sur les quais de transfert, d'autre part par l'absence de tonnages transférés (donc tri) en septembre et octobre et enfin par le stock en attente d'être trié sur le centre de tri.

Le ratio d'emballages triés est de 13,2 kg/hab/an. Depuis trois ans ce ratio ne bouge pas.

En ce qui concerne les journaux magazines, le ratio de 9,7 kg/hab/an est en diminution par rapport à 2010 en raison des 2 mois pendant lesquels ils ont été stockés.

2.2.2. Répartition des tonnages triés et valorisés par matériaux

	Tonnages triés	pourcentage (%)
EMR (cartonnettes)	169,02	14,61%
Bouteilles en PET clair	113,68	9,83%
Bouteilles en PET foncé	26,42	2,28%
Flacons en PEHD	54,61	4,72%
Briques alimentaires	30,01	2,59%
Acier	68,69	5,94%
Aluminium	3,66	0,32%
JRM sortants	418,84	36,21%
Refus de tri	271,77	23,50%
TOTAL	1 156,70	100,00%



Les refus de tri représentent 23,50% du tonnage total trié (emballages+journaux magazines). Ce ratio est élevé par rapport aux estimations et aux ratios habituellement rencontrés sur d'autres centres de tri (environ 20% maximum).

2.3. Usine

L'usine a fonctionné jusqu'en juin 2011.

2.3.1. Tonnage total de déchets à traiter, reçu et incinéré à l'usine

Durant cette période, l'usine n'a pas fonctionné au maximum de sa capacité. Elle a été arrêtée puis remise en service pour permettre le démarrage et les essais de la nouvelle usine. Par ailleurs, elle a continué à fonctionner sans apport de déchets pour assurer l'élimination complète des déchets stockés dans la fosse. Dans ces conditions, les ratios de 2011 ne sont pas comparables à ceux de la même période en 2010.

	Tonnages à traiter				Tonnages traités	
	O.M. SIRMOTOM	OM SMETOM	Apports extérieurs	TOTAL	par l'UTOM	détournées Vaux le Pénil
Janvier	1 543,90	0,00	130,10	1 674,00	1 640,04	133,96
Février	1 387,65	248,25	98,00	1 733,90	1 449,16	184,74
Mars	1 556,20	213,25	111,00	1 880,45	1 531,01	349,44
Avril	929,30	0,00	29,80	959,10	1 160,64	98,46
Mai	465,65	126,52	28,75	620,92	620,92	0,00
Juin						
Juillet						
Août						
Septembre						
Octobre						
Novembre						
Décembre						
sous total 1	5 882,70	588,02	397,65	6 868,37	6 401,77	766,60
TOTAL		6 868,37		6 868,37	7 168,37	

Le tonnage des déchets à traiter pour le compte du SIRMOTOM est de **5 882,70 tonnes**, en diminution globale de **17,02%** par rapport à 2010 sur la même période, une partie des déchets ayant été déposés dans la fosse du nouveau CVE.

Afin de permettre à l'usine de fonctionner en continu, le Syndicat a autorisé l'exploitant à incinérer des déchets extérieurs contre le versement d'une redevance de mise à disposition de l'équipement. Pour l'année 2011, ce tonnage s'élève à **985,67 tonnes**, dont **588,02 tonnes** en provenance du SMETOM.

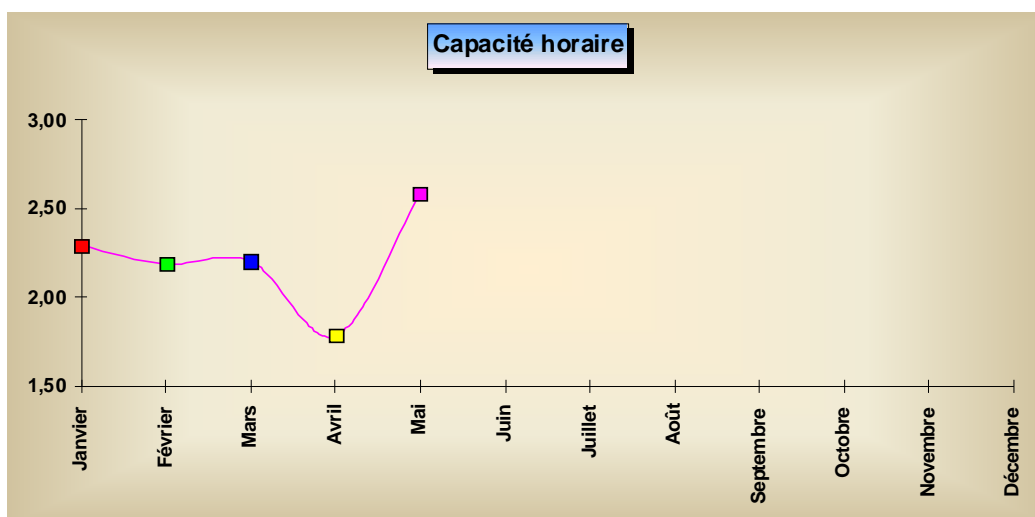
année	tonnage annuel reçu SIRMOTOM	autres tonnages annuel reçus	total à traiter	tonnage traité à l'usine	tonnage traité à l'extérieur
1997	23 056,48	221,30	23 277,78	22 021,38	1 256,40
1998	22 669,11	200,10	22 869,21	22 319,71	549,50
1999	23 805,44	246,80	24 052,24	23 981,94	70,30
2000	23 978,15	0,00	23 978,15	22 551,60	1 418,70
2001	23 563,15	0,00	23 563,15	23 563,15	0,00
2002	22 624,65	0,00	22 624,65	15 321,00	7 135,44
2003	21 974,60	2 353,42	24 328,02	17 471,40	6 354,27
2004	20 653,35	4 674,20	25 327,55	25 107,15	0,00
2005	21 076,05	5 370,25	26 446,30	26 417,79	338,51
2006	20 675,72	5 218,47	25 894,19	25 904,19	0,00
2007	20 575,47	4 066,00	24 641,47	24 591,52	158,55
2008	19 905,29	4 738,50	24 643,79	22 926,69	1 157,43
2009	20 763,96	4 440,40	25 204,36	22 764,95	2 239,48
2010	20 542,74	3 822,17	24 364,91	22 058,58	2 306,33
2011	5 882,70	985,67	6 868,37	6 401,77	766,60

La différence entre le tonnage à traiter et le tonnage traité est due aux variations du stock d'OM dans la fosse.

2.3.2. Capacité horaire moyenne

Le four, de capacité horaire nominale 4,2 tonnes par heure, a fonctionné **2 961** heures durant l'exercice 2011, ce qui correspond à une capacité moyenne de **2,16** tonnes par heure.

Evolution de la capacité horaire au cours de l'année (hors fluctuation du niveau de la fosse).



2.3.3. Consommations

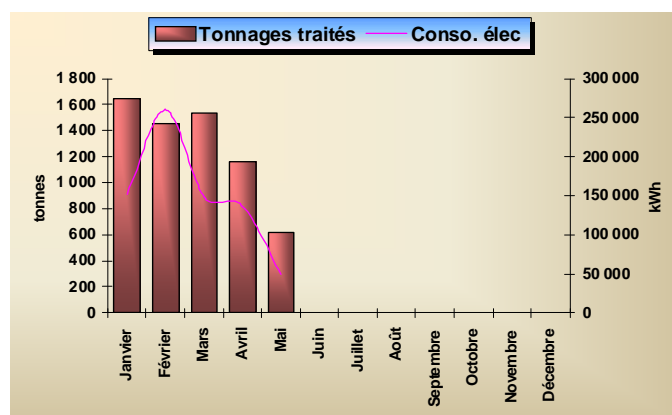
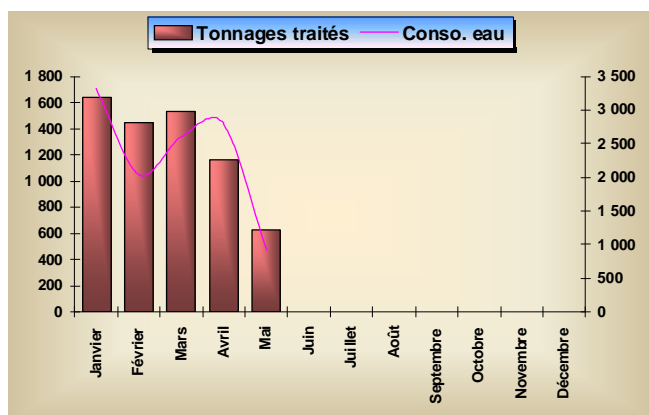
Eau brute : **11 645 m³** utilisés en 2011 soit **1,82 m³/t** de déchets incinérés.

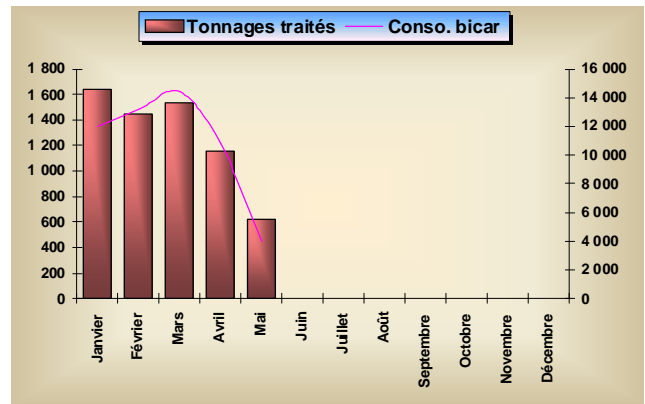
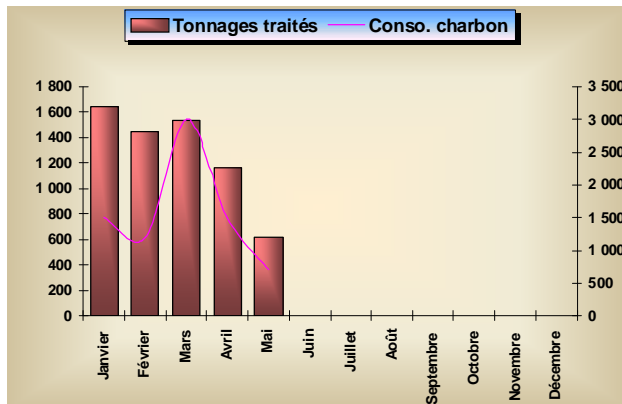
Electricité : **748 000 kWh** consommés en 2011 soit **116,84 kWh/t** de déchets incinérés.

Charbon actif : **7 900 kilos** consommés en 2011, soit **1,23 kg/t** de déchets incinérés.

Bicarbonate : **54 400 kilos** consommés en 2011, soit **8,50 kg/t** de déchets incinérés.

Urée : **20 700 kilos** consommés en 2011, soit **3,23 kg/t** de déchets incinérés.





2.3.4. Bilan matière

➤ Tonnage d'ordures ménagères à traiter	6 868,37 t
➤ Tonnage d'ordures ménagères détournées	766,60 t
➤ Tonnage total d'ordures incinérées	6 401,77 t
➤ Sous-produits de l'incinération	1 894,67 t
↪ Mâchefers déferrailés :	
▪ produits (estimation)	1 720,25 t
▪ évacués (déstockage pour permettre les travaux du CVE)	1 860,18 t
↪ Ferrailles :	
▪ produites	53,35 t
▪ évacuées	53,35 t
↪ Cendres sous électrofiltre :	
▪ produits (estimation)	41,71 t
▪ évacués	45,12 t
↪ PSR sous filtre à manches :	
▪ produits	79,36 t
▪ évacués	77,24 t

Les résidus d'incinération ont représenté **1 894,67 tonnes** soit 29,60% du tonnage d'ordures entrant (26,87% de mâchefers, 0,83% de ferrailles, 1,24% de REFIO et 0,65% de PSR).

Ces ratios sont anormalement élevés car ils sont calculés sur le tonnage entrant sur l'usine alors que les déchets en fosse ont également été incinérés.

Lieux d'évacuation des refus :

- ↪ Fines et cendres volantes évacuées par SOLICENDRE en CET de classe 1.
- ↪ Mâchefers utilisés en valorisation routière après maturation sur la plate-forme de la société YPREMA située à LAGNY.
- ↪ PSR recyclés en majeure partie sous forme de bicarbonate par RESOLEST, les insolubles étant stockés en CET de classe 1.
- ↪ Ferrailles reprises par TIRFER dans le cadre du contrat Eco-Emballages.

2.4. Les déchets du SIRMOTOM à traiter sur le CVE du SYTRADEM

2.4.1. Pendant les essais

Pendant la phase des essais du nouveau CVE qui s'est déroulée de mi-avril à fin juillet 2011, le tonnage des déchets du SIRMOTOM qui a été déposé dans la nouvelle fosse, et à traiter par le SYTRADEM est de **5 365,32 tonnes**.

2.4.2. Après la Mise en Service Industrielle

L'exploitation effective du CVE, selon la Convention de DSP qui a été confiée à SOVALEM, a pris effet au 1^{er} août 2011. Sur la période de août à décembre 2011, les tonnages à traiter par SOVALEM pour le compte du SIRMOTOM sont de **8 526,94 tonnes**.

Soit sur l'année 2011, un total de déchets du SIRMOTOM à traiter sur le CVE, qui s'élève à **13 892,26 tonnes**.

Tonnages à traiter sur le CVE	
	O.M. SIRMOTOM
Janvier	
Février	
Mars	
Avril	815,20
Mai	1 294,04
Juin	1 714,02
Juillet	1 542,06
Août	1 809,40
Septembre	1 812,64
Octobre	1 659,10
Novembre	1 672,04
Décembre	1 573,76
TOTAL	13 892,26

2.4.3. Cumul des tonnages du SIRMOTOM à traiter (UIOM +CVE)

Le cumul des tonnages du SIRMOTOM à traiter sur l'UIOM et le CVE pour l'année 2011 est de **19 774,96 tonnes**.

Tonnages à traiter sur l'UIOM et le CVE	
	O.M. SIRMOTOM
Janvier	1 543,90
Février	1 387,65
Mars	1 556,20
Avril	1 744,50
Mai	1 759,69
Juin	1 714,02
Juillet	1 542,06
Août	1 809,40
Septembre	1 812,64
Octobre	1 659,10
Novembre	1 672,04
Décembre	1 573,76
TOTAL	19 774,96

2.5. Déchetteries

2.5.1. Fréquentation par mois

	Montereau	Vouix	TOTAL
janvier	1 580	592	2 172
février	1 628	700	2 328
mars	1 972	863	2 835
avril	2 387	1 044	3 431
mai	2 075	938	3 013
juin	1 682	744	2 426
juillet	2 151	1 043	3 194
août	2 601	1 233	3 834
septembre	2 603	1 173	3 776
octobre	2 451	1 010	3 461
novembre	2 197	970	3 167
décembre	1 350	568	1 918
TOTAL	24 677	10 878	35 555

La fréquentation des déchetteries a diminué de **16,13%** au cours de l'année 2011.

Il semble que la mise en place du système de contrôle informatisé en mars 2011 et l'ouverture de la déchetterie industrielle d'Ecuelles aient considérablement diminué la fréquentation.

Par ailleurs, une convention signée avec le SMETOM permet l'accueil des habitants de la Chapelle Rablais sur la déchetterie de Nangis, et celui des habitants de Bazoches les Bray et de Balloy, sur celle de Bray sur Seine.

2.5.2. Quantités évacuées

		TOTAL		
		Montereau	Vouix	CUMUL
Tout venant incinérable	t	76,37		76,37
Tout venants sans plâtres	t	1 536,38	620,28	2 156,66
Tout venants plâtres	t	360,23	360,23	720,46
Végétaux	t	1 150,90	463,51	1 614,41
Cartons	t	54,68	37,92	92,60
Gravats	t	2 461,94	973,06	3 435,00
Ferrailles	t	129,94	52,55	182,49
Bois	t	39,48	9,46	48,94
DMS	t	71,047	30,100	101,147

Le tonnage des déchets collecté a diminué de **11,13%** en 2011, avec - 498 tonnes sur la déchetterie de Montereau soit une baisse de **7,80%** par rapport à 2010 et - 558 tonnes sur celle de Vouix soit une baisse de **17,98%** par rapport à 2010.

2.6. Les services annexes

2.6.1. Collecte des encombrants sur appel téléphonique

	nombre d'interventions	M3 enlevés
Janvier	1	1
Février	4	1
Mars	0	0
Avril	12	1
Mai	1	1
Juin	14	4
Juillet	41	3
Août	66	5
Septembre	1	1
Octobre	15	2
Novembre	0	0
Décembre	0	0
TOTAL	155	19

Le service a fonctionné normalement en 2011, avec 149 interventions de plus qu'en 2010, mais 23 m³ enlevés de moins.

2.6.2. Distribution de composteurs et formation au compostage

Le service a bien fonctionné en 2011, mais les habitants commencent à être bien équipés, et le nombre de composteur distribué est en diminution de près de **35%** par rapport à 2010, année où il avait été distribué 1 233 composteurs.

	composteurs			TOTAL
	300 litres	600 litres	800 litres	
Janvier	26	23	40	89
Février	8	6	30	44
Mars	32	45	47	124
Avril	24	32	40	96
Mai	35	42	46	123
Juin	22	43	48	113
Juillet	6	18	26	50
Août	2	6	7	15
Septembre	6	22	27	55
Octobre	9	20	15	44
Novembre	11	9	19	39
Décembre	0	7	7	14
TOTAL	181	273	352	806

Les composteurs de 800 litres sont les plus demandés et distribués.

2.6.3. Collecte des piles usagées

Depuis le 1er janvier 2007, 40 bornes de collectes pour les piles sont installées dans les mairies des communes du SIRMOTOM.

Sur l'année 2011, 14 bornes ont été collectées (bornes pleines) sur 14 communes différentes, pour un tonnage d'environ 547 kg, en augmentation de 14 % par rapport à 2010.

2.6.4. Collecte des équipements électriques et électroniques en déchetteries

Le SIRMOTOM a signé en février 2007, une convention avec l'Eco Organisme ECOLOGIC qui est chargé de l'enlèvement ou de la reprise pour réemploi, valorisation ou traitement, des D3E collectés sélectivement.

Les déchetteries ont été aménagées pour recevoir ces déchets.

Les D3E collectés en 2011 représentent 188 tonnes, dont 126 tonnes sur la déchetterie de Montereau et 63 tonnes sur la déchetterie de Voulx.

Les D3E collectés sont constitués pour 32% (60 tonnes) de petits appareils ménagers, pour 33% (62 tonnes) d'écrans, pour 12% (22 tonnes) de gros électroménager froid et pour 23% (44 tonnes) de GEM hors froid.

En 2011, le service a fonctionné aussi bien qu'en 2010.

3. Comparatif entre la rémunération des exploitants et le budget 2011

3.1. Collecte et conteneurisation

3.1.1. Rémunération de l'exploitant

	€ H.T.	€ T.T.C.
Janvier	190 146,47	200 604,53
Février	171 735,29	181 180,73
Mars	213 220,46	224 947,59
Avril	211 520,65	223 154,29
Mai	219 392,03	231 458,59
Juin	221 551,64	233 736,98
Juillet	188 860,74	199 248,08
Août	199 931,05	210 927,26
Septembre	234 358,64	247 248,37
Octobre	215 855,22	227 727,26
Novembre	218 086,88	230 081,66
Décembre	207 079,39	218 468,76
TOTAL	2 491 738,46	2 628 784,08

L'Exploitant a perçu, au titre de l'exercice 2010, **2 628 784,08 € T.T.C.**

3.1.2. Budget 2011

L'estimation budgétaire était de **2 637 937 € T.T.C.** pour la collecte des ordures ménagères, les collectes sélectives, et des encombrants et l'entretien maintenance des bacs et bornes.

3.1.3. Conclusion

Le coût de fonctionnement global de la collecte et de la conteneurisation, non compris fourniture des bacs et des bornes pour la collecte sélective a été de **2 628 784,08 € T.T.C.** soit une économie de **9 153 € T.T.C.** par rapport au budget prévisionnel.

Le coût global de la collecte et de la conteneurisation s'élève à **51,99 € T.T.C./an/habitant.**



3.1.4. Coût total de collecte supporté par le Syndicat

Le bilan économique global de l'année 2011 pour la collecte et la conteneurisation est le suivant :

DEPENSES 2011 T.T.C.

- rémunération de l'exploitant (collecte + conteneurisation)	2 628 784,08 €
- annuité emprunt	67 495,11 €
- frais contrôle 2011	14 780,57 €
- frais de personnel	87 106,39 €
- frais des élus	8 861,73 €
- frais de reprographie	22 008,60 €
TOTAL DEPENSES	2 829 036,47 €

RECETTES 2011 T.T.C.

- subventions Eco Emballages soutiens à la valorisation	346 175,10 €
- Recettes de valorisation des matériaux	226 568,77 €
TOTAL RECETTES	572 743,87 €

Total dépenses - recettes =	2 256 292,60 €
------------------------------------	-----------------------

Soit, pour l'exercice 2011, un coût total de collecte et de conteneurisation de **100,28 € T.T.C./t** pour **22 500,79** tonnes de déchets collectés ou encore **44,62 € T.T.C./habitant**

3.2. Transfert et tri des collectes sélectives

3.2.1. Rémunération transfert et tri

Le SYTRAVAL, régie autonome qui assure l'exploitation du centre de tri de Nangis a perçu en 2011, pour le SIRMOTOM et au travers du SYTRADEM **241 007,09 € T.T.C.**

Cette rémunération couvre le tri des journaux magazines et des emballages ménagers légers.

Le transfert des emballages depuis le quai de transfert de Montereau jusqu'au centre de tri de Nangis, assuré par la société OURRY, représente un montant de **28 182,09 € T.T.C.**

3.2.2. Budget 2011

L'estimation budgétaire était de **301 862 € T.T.C.** pour le transfert et le tri des collectes sélectives (hors transfert des journaux magazines prévu dans la partie « collecte » du marché d'Aubine).

3.2.3. Conclusion

Le coût total de la prestation transfert et tri des collectes sélectives a été de **269 189,18 € T.T.C.** en 2011, soit une économie de **32 672,82 € T.T.C.** par rapport au budget prévisionnel.

Le coût global, hors subventions Eco Emballages, s'élève à **5,32 € T.T.C./an/habitant**

3.3. Usine

3.3.1. Rémunération GENERIS

	€ H.T.	€ T.T.C.
Exploitation	319 037	336 584
GER	19 273	20 333
SOUS-TOTAL	338 310	356 917
Remboursement CET 2010	29 281	30 891
Mise en décharge	0	0
TOTAL	367 591	387 808

L'exploitant a perçu, au titre de l'exercice 2011, **387 808 € T.T.C.**

3.3.2. Fournitures de produits et évacuation des sous produits

- Cendres volantes : 45,12 tonnes ont été évacuées pour un montant de **11 550,00 € T.T.C.**
- Mâchefers : 1 860,18 tonnes ont été évacuées pour **61 640,66 € T.T.C.**
- REFIOM : 77,24 tonnes ont été évacuées pour **19 282,74 € T.T.C.**
- Bicarbonate : 54,4 tonnes ont été utilisées dont 24 livrées pour **6 480,00 € T.T.C.**
- Charbon actif : 7,9 tonnes ont été livrées pour **5 814,40 € T.T.C.**

3.3.3. Budget 2011

L'estimatif budgétaire pour les prestations ci-dessus était de **755 730 € T.T.C.** mais le SIRMOTOM a versé une indemnité de **149 091,63 € T.T.C.** au SYTRADEM pour les déchets déposés dans la fosse du CVE pendant les essais.

3.3.4 Conclusion

Le coût de fonctionnement réel de l'usine d'incinération a été de **492 576 € T.T.C.** en 2011.

3.3.5. Coût total de traitement supporté par le Syndicat

Le bilan économique global de l'année 2011 pour l'incinération est le suivant :

DEPENSES 2011 T.T.C.

- rémunération exploitant	387 808,08 €
- taxe foncière	4 502,00 €
- frais contrôle 2011	14 780,57 €
- traitement fines	11 550,00 €
- annuité emprunt	0,00 €
- C.E.T. 2010	30 891,46 €
- traitement mâchefers	61 640,66 €
- traitement REFIOM	19 282,74 €
- fourniture bicarbonate	6 480,00 €
- fourniture charbon actif	5 814,40 €
- frais de personnel	87 106,39 €
- frais des élus	8 861,73 €
- frais de reprographie	10 656,17 €

TOTAL DEPENSES

649 374,19 €



RECETTES 2011 T.T.C.

- Indemnisation du SIRMOTOM sur les économies réalisées sur les coûts de traitement des déchets du SMETOM, pendant les essais 8 943,07 €
- Indemnisation du SIRMOTOM par le SYTRADEM pour le transfert d'OM depuis le CVE et le ré allumage de l'UIOM dans le cadre de la réalisation des essais 2 834,47 €

TOTAL RECETTES 11 777,54 €

Total dépenses - recettes = 637 596,65 €

Soit pour les **5 882,70** tonnes d'ordures ménagères et assimilés traitées pour le Syndicat :
108,39 € T.T.C./t ou **12,61 € T.T.C./habitant**

Le coût de traitement des déchets est anormalement élevé en 2011 car la totalité des frais fixes de l'année est imputée sur une usine qui a fonctionné l'équivalent de quatre mois à pleine puissance.

3.4. Usine et CVE

3.4.1. Rémunération de GENERIS, du SYTRADEM et de SOVALEM

En 2011, GENERIS, le SYTRADEM et SOVALEM ont perçu du SIRMOTOM **1 181 284 € T.T.C.**

Cette rémunération couvre le fonctionnement de l'UIOM, la période d'essai du CVE et le fonctionnement du CVE.

3.4.2. Budget 2011

L'estimation budgétaire CVE + UIOM était de **1 243 836 € T.T.C.**

3.4.3. Conclusion

Le coût total du fonctionnement de l'usine et du CVE, pour le SIRMOTOM, a été de **1 181 284 € T.T.C.** en 2011, soit une économie de **62 552 € T.T.C.** par rapport au budget prévisionnel.

Le coût global s'élève à **23,36 € T.T.C./an/habitant**, soit **59,74 € TTC/ tonne.**

Les coûts de fonctionnement ci-dessus ne comprennent pas les frais suivants qui ont été remboursés au SIRMOTOM par le SYTRADEM à l'euro l'euro :

- L'indemnisation du SIRMOTOM par le SYTRADEM pour l'enlèvement des mâchefers du CVE dans le cadre de la réalisation des essais, conformément à l'article 2.1 de la Convention de collaboration du 27 mai 2011 : mai à juillet 2011 : **96 597,53 € TTC** en faveur du SIRMOTOM,
- L'indemnisation du SIRMOTOM par le SYTRADEM pour l'enlèvement des REFIOM du CVE dans le cadre de la réalisation des essais conformément à l'article 2.1 de la Convention de collaboration du 27 mai 2011 : mai à juillet 2011 : **113 324,20 € TTC** en faveur du SIRMOTOM

3.5. Déchetteries

3.5.1. Rémunération de l'exploitant

	Rémunération déchetteries	
	€ H.T.	€ T.T.C.
Janvier	56 674,24	59 888,17
Février	64 421,73	68 071,19
Mars	71 137,28	75 169,29
Avril	70 048,71	74 051,17
Mai	70 319,82	74 339,89
Juin	67 180,51	71 040,49
Juillet	63 470,67	67 065,73
Août	75 987,53	80 341,58
Septembre	70 523,96	74 569,73
Octobre	63 297,66	66 903,35
Novembre	62 398,71	65 944,15
Décembre	55 670,36	58 838,15
TOTAL	791 131,18	836 222,89

L'Exploitant a perçu, au titre de l'exercice 2011, **836 222,89 € T.T.C.**

3.5.2. Budget 2011

L'estimatif budgétaire pour la rémunération des prestations ci-dessus était de **1 021 555,00 € T.T.C.**

3.5.3. Conclusion

Le coût de fonctionnement des déchetteries a été de **836 222,89 € T.T.C.** en 2011, soit une économie de **185 332,11 € T.T.C.** par rapport au budget prévisionnel, liée à la mise en place du système informatisé courant 2011.

Le coût de fonctionnement des deux déchetteries représente pour l'année 2011 : **16,54 € T.T.C./an/habitant.**

3.5.4. Coût total des déchetteries pour le Syndicat

Le bilan économique global de l'année 2011 pour les déchetteries est le suivant.

DEPENSES 2011 T.T.C.

- rémunération de l'exploitant	836 222,89 €
- redevance SMETOM	110 796,52 €
- frais contrôle 2011	14 780,57 €
- annuité emprunt	19 463,85 €
- frais de personnel	87 106,39 €
- frais des élus	8 861,73 €
- frais de reprographie	10 656,17 €

TOTAL DEPENSES **1 087 888,11 €**



RECETTES 2011 T.T.C.

- Aide OCAD3E	12 678,76 €
TOTAL RECETTES	12 678,76 €

Total dépenses - recettes =	1 075 209,35 €
------------------------------------	-----------------------

Soit, pour l'exercice 2011, un coût total de **21,27 € T.T.C./habitant**

Les frais de personnel, les frais des élus, les frais de reprographie et les frais de contrôle de la société BBJ Environnement ont été imputés à hauteur de un tiers sur l'usine, un tiers sur les déchetteries et un tiers pour les collectes.

4. Conclusion générale

4.1. Technique

4.1.1. Collecte et Conteneurisation

L'exercice 2011 a été marqué principalement par une légère diminution du tonnage d'ordures ménagères collectées combinée à une nette augmentation des tonnages d'emballages et surtout de journaux magazines collectés.

4.1.2. Tri des collectes sélectives

Le service de tri des collectes sélectives s'est passé dans de bonnes conditions en 2011, avec le tri de la totalité des emballages et des journaux magazines sur le centre de tri de Nangis mais un taux de refus en hausse, de 23,5% contre 19% en 2010.

4.1.3. Usine d'incinération et CVE

En 2011, le service de traitement des déchets du S.I.R.M.O.T.O.M. s'est déroulé dans de très bonnes conditions malgré les quelques aléas liés à la transition entre l'UIOM et le nouveau CVE.

4.1.4. Déchetteries

Le service de collecte des déchets au sein des déchetteries du S.I.R.M.O.T.O.M. s'est déroulé dans de bonnes conditions en 2011.

Les tonnages et la fréquentation sont en nette diminution par rapport à 2010 qui s'explique par l'ouverture d'une déchetterie industrielle privée, et la mise en service de la gestion informatisée des artisans sur les déchetteries du SIRMOTOM.



4.2. Financière

4.2.1. Economie par rapport au budget de fonctionnement

L'économie par rapport aux prévisions budgétaires est de **289 710 € T.T.C.**, en raison à 65% de la baisse des tonnages en déchetteries et à 35% de l'économie sur le traitement des déchets pendant les essais du CVE.

4.2.2. Coût total supporté par le Syndicat en 2011

Dépenses - Recettes

Collecte, conteneurisation	2 256 292,60 €
Tri & transfert des collectes sélectives	284 233,43 €
Usine +CVE	1 326 304,28€
Déchetteries	1 075 209,35 €
<u>TOTAL =</u>	4 942 039,67 €

Pour l'exercice 2011, le coût global de la collecte, de la conteneurisation et du traitement pour le Syndicat s'élève à **4 942 039,67 €**, soit **97,74 € T.T.C./an/habitant**

4.2.3. Prévisions budgétaires pour 2012

Pour l'exercice 2012, le coût de fonctionnement :

- de la collecte et de la conteneurisation devrait être légèrement supérieur à la dépense constatée en 2011, conséquence de l'évolution des index et de la stagnation prévisible des tonnages.
- du tri devrait être légèrement supérieur à la dépense constatée en 2011, conséquence de l'évolution des index et de l'augmentation espérée des tonnages de collectes sélectives.
- du traitement des ordures ménagères devrait être légèrement inférieur à la dépense constatée en 2011, conséquence de la mise en service du CVE, malgré l'évolution des index.
- des déchetteries devrait être inférieur à la dépense constatée en 2011, conséquence de la mise en place du système de gestion d'accès des artisans et de la mise en place de nouvelles filières (bois, amiante liée,...).



ANNEXES

COLLECTE - PLANNING DE COLLECTE OMR

COLLECTE - PLANNING DE COLLECTE SELECTIVE

CONTENEURISATION - REPARTITION OMR PAR COMMUNES

CONTENEURISATION - MAINTENANCE OMR

CONTENEURISATION - MAINTENANCE SELECTIF

CONTENEURISATION - REPARTITION SELECTIF PAR COMMUNES

CONTENEURISATION - POSITIONNEMENT DES PAV

UIOM - TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MISE EN CONFORMITE

UIOM - FONDS DE RENOUVELLEMENT

UIOM - TRAVAUX PREVUS POUR L'EXERCICE 2011

TRI DES COLLECTES SELECTIVES - LISTE DES REPRENEURS

COLLECTE - PLANNING DE COLLECTE OMR

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Lundi	MONTEREAU ville haute collectifs (Surville) + Cabanes	MONTEREAU ville haute sans collectifs	MONTEREAU ville basse côté droit	CHEVRY/ST ANGE VILLEMARECHAL LA B. MONTCEAUX	CANNE ECLUSE LA B. MONTCEAUX	ST GERMAIN LAVAL COURCELLES	
Mardi	BAZOCHES MAROLLES	MONTEREAU centre ville + ville basse côté gauche	LORREZ LE BOCAGE	VOULX DIANT renfort VARENNES	VARENNES	LA GDE PAROISSE	BLENNES, VILLEBEONVAUX SUR LUNAIN
Mercredi	MONTEREAU ville haute collectifs (Surville) MONTIGNY		LAVAL EN BRIE SALINS LA TOMBE	THOURY FEROTTES DORMELLES	GRAVON BALLOY MSY BARBEY	COUTENCON LA CH. RABLAIS VILLENEUVE LES BORDES	
Jeudi	GURCY LE CHATEL EGLIGNY CHATENAY	MONTEREAU centre ville + ville haute sans collectifs	MONTEREAU ville basse côté droit	VILLE ST JACQUES NOISY RUDIGNON, FLAGY, MONTMACHOUX	CANNES ECLUSE ESMANS	ST GERMAIN LAVAL FORGES	
Vendredi		MONTEREAU centre ville + ville basse côté gauche	MONTEREAU ville haute collectifs (Surville)	VOULX +renfort VARENNES	VARENNES	LA GDE PAROISSE	
Samedi	MONTEREAU Centre Ville						

COLLECTE - PLANNING DE COLLECTE SELECTIVE

	CS SEMAINE PAIRE	CS SEMAINE IMPAIRE
Lundi	ESMANS MONTMACHOUX MSY	VOULX FLAGY DORMELLES
Mardi	MONTIGNY LENCOURP SALINS LAVAL EN BRIE FORGES	GURCY LE CHATEL, VILLENEUVE LES BORDES, COUTENCON, LA CHAPELLE RABLAIS
Mercredi	MONTEREAU NOISY RUDIGNON VILLE ST JACQUES CANNES ECLUSE BROSSE MONTCEAUX	MONTEREAU VARENNES
Jeudi	LA GRANDE PAROISSE	MAROLLES SUR SEINE BARBEY BALLOY GRAVON LA TOMBE
Vendredi	MONTEREAU THOURRY FEROTTES, DIANT, BLENNES, CHEVRY EN SEREINE, LORREZ LE BOCAGE, VILLEBEON, VAUX SUR LUNAIN, SAINT ANGE LE VIEIL, VILLEMARECHAL	MONTEREAU SAINT GERMAIN LAVAL, COURCELLES EN BASSEE, CHATENAY SUR SEINE, EGLIGNY, BAZOCHES

CONTENEURISATION - REPARTITION OMR PAR COMMUNES

COMMUNES	Nombre d'habitants	Volume conteneurs Déc 11	Volume par habitant	Fréquence hebdomadaire	Volume moyen par fréquence
MONTEREAU	16 993	1 992 390	117,25	2,3 et 4	117,25
CANNES ECLUSES	2 589	267 690	103,40	2	115,66
SAINT GERMAIN	2 835	270 410	95,38	2	115,66
VARENNES	3 192	439 200	137,59	2	115,66
GRANDE PAROISSE	2 550	309 430	121,35	2	115,66
VOULX	1 785	211 160	118,30	2	115,66
SALINS	1 005	113 710	113,14	1	139,80
CHAPELLE RABLAIS	904	105 080	116,24	1	139,80
VILLENEUVE	566	71 370	126,10	1	139,80
NOISY RUDIGNON	575	62 650	108,96	1	139,80
CHATENAY	917	126 370	137,81	1	139,80
ESMANS	861	129 600	150,52	1	139,80
SAINT ANGE	230	29 480	128,17	1	139,80
MONTMACHOUX	231	29 610	128,18	1	139,80
BALLOY	350	45 760	130,74	1	139,80
FLAGY	633	73 890	116,73	1	139,80
MAROLLES	1 561	206 640	132,38	1	139,80
THOURY FERROTTE	606	84 880	140,07	1	139,80
VILLE SAINT JACQUES	723	95 340	131,87	1	139,80
DORMELLES	854	114 110	133,62	1	139,80
MONTIGNY LENCOUP	1 282	177 410	138,39	1	139,80
LA TOMBE	235	39 750	169,15	1	139,80
BARBEY	166	23 540	141,81	1	139,80
BAZOCHES	790	115 220	145,85	1	139,80
COURCELLES	218	31 460	144,31	1	139,80
VAUX	200	35 840	179,20	1	139,80
LAVAL EN BRIE	469	57 920	123,50	1	139,80
VILLEMARECHAL	859	116 940	136,14	1	139,80
LORREZ	1 268	202 210	159,47	1	139,80
BROSSE MONTCEAUX	718	92 060	128,22	1	139,80
CHEVRY	463	72 830	157,30	1	139,80
EGLIGNY	330	46 550	141,06	1	139,80
COUTENCON	260	38 750	149,04	1	139,80
VILLEBEON	472	69 160	146,53	1	139,80
BLENNES	552	88 700	160,69	1	139,80
FORGES	553	82 850	149,82	1	139,80
MISY	932	147 710	158,49	1	139,80
GURCY	494	90 450	183,10	1	139,80
GRAVON	134	25 730	192,01	1	139,80
DIANT	207	38 830	187,58	1	139,80
TOTAL	50 562	6 372 680	126,04		

Depuis trois ans, le volume par habitant tend à se stabiliser.
Pour les communes dont les dotations sont inférieures à la moyenne, celles-ci semblent tout de même suffisantes.

CONTENEURISATION - MAINTENANCE OMR

	Casse	Incendie	Vol	TOTAL
janv	22	0	1	23
févr	29	1	1	31
mars	24	1	0	25
avr	22	1	3	26
mai	21	1	3	25
juin	21	0	1	22
juil	19	0	1	20
août	5	0	1	6
sept	38	0	3	41
oct	14	0	0	14
nov	9	0	1	10
déc	10	2	1	13
TOTAL	234	6	16	256

Le nombre de conteneurs remplacés suite à des dégradations est en forte augmentation par rapport à l'année précédente (176 au total en 2010), la cause principale restant la casse du matériel en raison du vieillissement du parc.

Le prestataire a également réalisé des opérations de maintenance au cours de l'année qui n'ont pas nécessité de remplacement intégral des conteneurs incriminés.

CONTENEURISATION - MAINTENANCE SELECTIF

	Casse	Incendie	Vol	TOTAL
janv	14	0	1	15
févr	10	1	3	14
mars	12	0	1	13
avr	6	0	0	6
mai	8	0	0	8
juin	8	0	2	10
juil	9	0	0	9
août	4	0	0	4
sept	12	0	2	14
oct	4	0	0	4
nov	11	0	1	12
déc	5	0	0	5
TOTAL	103	1	10	114

Le nombre de conteneurs remplacés suite à des dégradations est en augmentation par rapport à l'année précédente (104 au total en 2010), la cause principale restant la casse du matériel en raison du vieillissement du parc.

Le prestataire a également réalisé des opérations de maintenance au cours de l'année qui n'ont pas nécessité de remplacement intégral des conteneurs incriminés.

CONTENEURISATION - REPARTITION SELECTIF PAR COMMUNES

COMMUNES	Nombre d'habitants	Volume conteneurs Déc 11	Volume par habitant	Fréquence hebdomadaire
MONTEREAU	16 993	762 360	44,86	1
VARENNES SUR SEINE	3 192	205 200	64,29	0,5
SAINT ANGE LE VIEIL	230	20 420	88,78	0,5
VILLE SAINT JACQUES	723	61 500	85,06	0,5
THOURY FERROTTE	606	56 040	92,48	0,5
BLENNES	552	58 520	106,01	0,5
LAVAL EN BRIE	469	36 840	78,55	0,5
COURCELLES	218	20 980	96,24	0,5
VAUX SUR LUNAIN	200	15 580	77,90	0,5
DIANT	207	22 000	106,28	0,5
MONTMACHOUX	231	20 780	89,96	0,5
BALLOY	350	28 520	81,49	0,5
LA TOMBE	235	22 240	94,64	0,5
VILLENEUVE LES BORDES	566	47 100	83,22	0,5
CANNES ECLUSE	2 589	164 360	63,48	0,5
EGLIGNY	330	27 900	84,55	0,5
LA GRANDE PAROISSE	2 550	208 920	81,93	0,5
FLAGY	633	51 720	81,71	0,5
LA CHAPELLE RABLAIS	904	75 560	83,58	0,5
GRAVON	134	13 860	103,43	0,5
VOULX	1 785	147 760	82,78	0,5
CHATENAY SUR SEINE	917	80 780	88,09	0,5
SAINT GERMAIN LAVAL	2 835	204 900	72,28	0,5
LA BROUSSE MONTCEAUX	718	58 120	80,95	0,5
MISY SUR YONNE	932	80 080	85,92	0,5
SALINS	1 005	73 680	73,31	0,5
GURCY LE CHATEL	494	57 660	116,72	0,5
COUTENCON	260	26 080	100,31	0,5
MAROLLES SUR SEINE	1 561	120 700	77,32	0,5
BARBEY	166	15 520	93,49	0,5
MONTIGNY LENCOUPE	1 282	106 280	82,90	0,5
ESMANS	861	74 100	86,06	0,5
LORREZ LE BOCAGE	1 268	123 280	97,22	0,5
FORGES	553	28 740	51,97	0,5
NOISY RUDIGNON	575	45 100	78,43	0,5
VILLEMARECHAL	859	77 560	90,29	0,5
VILLEBEON	472	42 380	89,79	0,5
CHEVRY EN SEREINE	463	47 800	103,24	0,5
BAZOCHES LES BRAY	790	65 580	83,01	0,5
DORMELLES	854	76 220	89,25	0,5
TOTAL	50 562	3 472 720	68,68	

Malgré le passage de la collecte des emballages à une fréquence C 0,5 depuis plusieurs années, il reste encore des communes avec des volumes particulièrement élevés.

CONTENEURISATION - EMLACEMENT DES PAV

COMMUNES	EMLACEMENT	BORNES VERRES	BORNES PAPIERS
BLENNES	Hameau de Villemaugis (à côté de l'ancien château d'eau)	1	1
CANNES ECLUSE	Ecole de police	1	1
	Cimetière	1	1
	Face rue du gué	2	1
	Maison de retraite	1	1
	Rond point du 11 novembre 1918	1	1
CHEVRY EN SEREINE	Granc courcelles	1	1
	Rue du bois de la forges	1	1
DIANT	Place de l'église	1	1
DORMELLES	Hameau CHALLEAU Rue du Pont	1	1
	Salle polyvalente	2	1
ESMANS	Place de l'église	1	1
	Vers le stade de foot	1	1
	CD28	1	1
FLAGY	Rue de l'Orvanne	1	1
	Rue de l'Aunaie	1	1
	Rue du Safran	1	1
LA BROSSE MONTCEAUX	Dans le Château	1	0
	Parking du Restaurant "Le PETIT PERRICHOIS"	1	0
	Rue de la Rangée	1	1
	Voie creuse	1	1
LORREZ LE BOCAGE	Hameau Le Grand Créilly	1	1
	Hameau Préaux	1	1
	Place st Anne	1	1
MISY SUR YONNE	Route de barbey D29 (ancienne décharge)	2	1
	Rue grande sortie du village	1	1
MONTMACHOUX	Rue du pilori	1	1
NOISY RUDIGNON	Rue d' Esmans	1	1
	Place de l'église	1	1
SAINT ANGE LE VIEIL	Route de Flagy	1	1
THOURRY FEROTTES	Au golf	1	0
	Hameau de Bichereau	1	1
	Rue de Verdun	1	1
VAUX SUR LUNAIN	Place de la mairie	1	1
VILLE SAINT JACQUES	Route de Noisy	1	1
	Route de Morêt	1	1
VILLEBEON	Hameau Vauredennes	1	1
	Rue de l'église	1	1
	Hameau de Passy	1	1
VILLEMARECHAL	Parking salle polyvalente	2	1
	Hameau de Boiroux	1	1
VOULX	Chemin des sablons	1	1
	Rue de berle - salle des fêtes	1	1
	Place du 11 novembre	2	1
	La déchèterie	1	1
	Rue des Marlettes	1	1
BALLOY	Près du transfo rue côté droit de la mairie	1	1
BARBEY	Rue Bruno	1	1
BAZOUCHES LES BRAY	Rue du Pont de Bray	1	1
	Rue gravière	1	1
CHATENAY SUR SEINE	Impasse des tennis	2	2
	Salle des fêtes Marcel Lepesme	1	0
	Rue de la Poste	1	1

COURCELLES EN BASSEE	Rue Vaux Régnier	1	1
	Hameau du Plessis	1	1
COUTENCON	Rue des Sablons	1	1
EGLIGNY	station d'épuration Direction BALLOY terrain boule	1	1
FORGES	Hameau des Courreaux	1	1
	Salle des fêtes	1	1
GRAVON	chemin de halage la Boucle	1	1
GURCY LE CHATEL	Hameau de Chalautre la Reposte Place de la Liberté	1	1
	Rue Descartes atelier municipal	1	1
LA CHAPELLE RABLAIS	Hameau les Montils	1	1
	salle des fêtes route de Coutençon	1	1
LA GRANDE PAROISSE	Hameau de la Roche sur la place	1	1
	Hameau de Mongelard (arrêt bus)	1	1
	la gare (ancienne)	1	1
	Place de la Mairie	2	1
	rue de l'église	1	1
	Salle polyvalente	1	0
LA TOMBE	Route de Gravon	1	1
LAVAL EN BRIE	Rue Saint Laurent arrêt des cars "Heurtebise"	1	1
	Le Petit Maulny	1	1
MAROLLES SUR SEINE	Rue du Stade	1	1
	Route de Bray	1	1
	Route de Montereau	2	1
	Place Charles De Gaulle	1	1
	Salle des fêtes	1	1
MONTIGNY LENCOUPE	Hameau de la Fontaine Couverte	1	1
	Rue du Cocheret	1	1
	Rue Jussieu	1	1
SAINT GERMAIN LAVAL	Cité St pierre	1	1
	Croix de chute	1	1
	Rue des Pins	1	1
	Place Jean Jaurès	1	1
	Hameau de Nanon - rue Merlange	1	1
	Rue du bois de Chatillon	1	1
	Salle des fêtes	1	1
Stade de Pontville	1	1	
SALINS	Les Tuileries - D 103	1	1
	Hameau le Roti - Route de Laval	1	1
	Rue Courcelle - place des jeux	1	1
VILLENEUVE LES BORDES	Hameau de Valjouan D 201	1	1
	Place Bougeoterie (centre du village)	1	1
VARENNES SUR SEINE	Rue Nelson Mandela	1	1
	Rue Albert Gruvé	1	1
	Fontaine des Noues	1	1
	Gymnase	1	1
	Rue du Satade	1	1
	L'Eglise	1	1
	Rue de l'Abreuvoir	1	1
	Route de Cannes	1	1
Route de Fossard	1	1	

MONTEREAU	Avenue de Surville (Salle Mitterand et Ecole Marie Lousie)	2	2
	Gare	1	1
	Boulevard Chereau	1	1
	Boulevard de la République	1	1
	Rue des Demoiselles	1	1
	Quai de l'Yonne	1	1
	Rue de Forges	1	1
	Rue de Paris	1	1
	Rue de Provins	1	1
	Rue des Sablons	1	1
	Rue Dolet	1	1
	Rue du Général Pajol	1	1
	Rue Anatole France	1	1
	Rue Traversière	1	1
	Lycée Malraux	0	1
	Avenue du Maréchal Leclerc	1	1
	Rue E. Fortin	1	1
	Rue de la Faïencerie	1	1
	Parking gymnase Front de Seine	1	1
	Rue Lavoisier	1	1
Rue grande st maurice	1	1	
Parcking piscine	1	1	
La déchèterie	1	1	
TOTAL	135	124	



FONDS DE RENOUVELLEMENT UIOM

TRAVAUX D'ENTRETIEN EFFECTUES EN 2011

- ✓ Extracteur :
 - Remplacement des tôles de fond.
 - Remplacement des axes du sabot.
- ✓ Mise en place des tôles pour bac à boues.
- ✓ Pompage du bassin incendie

ETAT DES DEPENSES EN 2011

Compte de renouvellement dépenses 2010			
	fournisseur	dépenses H.T.	dépenses T.T.C.
janv.-11	ENVIRONNEMENT SA	724,08	866,00
janv.-11	UMHS	1 411,45	1 688,10
févr.-11	SICLI	174,29	208,45
févr.-11	ENVIRONNEMENT SA	724,08	866,00
févr.-11	CIME ENVIRONNEMENT	1 237,46	1 480,00
mars-11	CIME ENVIRONNEMENT	1 128,76	1 350,00
mars-11	ENVIRONNEMENT SA	724,08	866,00
avr.-11	ENVIRONNEMENT SA	724,08	866,00
TOTAL		6 848,29	8 190,55

ETAT DES RECETTES

En 2011, l'exploitant a perçu **20 332,67 € T.T.C.** au titre du compte P3.

SOLDE DU COMPTE P3

Grâce à des dépenses « faibles » en 2011, le compte P3 est créditeur de **12 142,12 € TTC** sur l'année.

Le cumul du compte P3 sur la période 2004 – 2011 est débiteur de **48 214,68 € TTC.**

Conformément au marché, le solde débiteur reste à la charge de GENERIS.

TRAVAUX PREVUS POUR L'EXERCICE 2012

Suite au démarrage du CVE en mai 2011 l'usine d'incinération est arrêtée définitivement et va être prochainement déconstruite.



MATERIAUX TRIES - LISTE DES REPRENEURS

Journaux magazines	UPM Chapelle Darblay
EMR (cartonnettes)	Emin Leydier
Bouteilles en PET	Valorplast
Flacons en PEHD	Valorplast
Briques alimentaires	Revipac
Acier	Arcelor Mittal
Aluminium	Affimet
Verre	Saint Gobain Emballage
Refus de tri	CVE SYTRADEM